

CORRIGÉ TYPE

L'oralité constitue effectivement un principe esthétique fondamental de la littérature africaine francophone, héritée des riches traditions orales du continent. Avant la colonisation et l'introduction de l'écriture, l'Afrique possédait une littérature orale sophistiquée transmise par les griots : épopées (Soundjata Keïta), contes, proverbes et généalogies. Cette tradition influence profondément l'écriture contemporaine à plusieurs niveaux.

D'abord, au niveau des techniques narratives, les écrivains intègrent des procédés oraux : structure non-linéaire, digressions, répétitions, adresses directes au lecteur et interventions du narrateur. Amadou Hampâté Bâ, dans *L'Étrange Destin de Wangrin* (1973), reproduit fidèlement la structure du conte oral avec ses formules d'ouverture et ses proverbes. Alain Mabanckou, dans *Verre Cassé* (2005), supprime toute ponctuation sauf les virgules, mimant le débit d'un conteur de bar et créant l'illusion d'une parole spontanée.

Ensuite, concernant la langue et le style, l'oralité se manifeste par l'intégration massive de proverbes, le rythme musical des phrases et la création d'un français hybride. Ahmadou Kourouma "malinkéise" le français dans *Les Soleils des indépendances* (1968), traduisant littéralement des expressions malinké et respectant la syntaxe de sa langue maternelle. Cette innovation linguistique transforme le français en outil d'expression des réalités africaines.

Enfin, les personnages et thèmes reflètent cet héritage oral : présence récurrente du griot, du conteur, reprise de contes traditionnels. Dans *Mémoires de porc-épic* (2006) de Mabanckou, le narrateur animal rappelle les contes animaliers africains. Sony Labou Tansi crée dans *La Vie et demie* (1979) une narration épique proche des récits oraux par son ampleur et son style déclamatoire.

Toutefois, cette affirmation mérite nuance. La littérature africaine francophone ne se réduit pas à l'oralité : elle emprunte aussi aux formes occidentales (roman réaliste, autobiographie), explore des thématiques modernes (mondialisation, immigration, technologie) et certains auteurs contemporains comme Mohamed Mbougar Sarr privilégient une écriture plus classique. L'oralité reste centrale mais coexiste avec d'autres influences dans une esthétique métisse qui fait la richesse de cette littérature.

Nombre de lignes : 25 lignes exactement

CRITÈRES D'ÉVALUATION (Barème sur 20 points)

1. Introduction (3 points)

Définition de l'oralité : 1 point

Contextualisation historique (traditions orales africaines) : 1 point

Annonce du plan : 1 point

2. Développement - Manifestations de l'oralité (12 points)

Techniques narratives avec exemples précis : 4 points

Langue et style avec exemples d'auteurs : 4 points

Personnages et thèmes avec œuvres citées : 4 points

3. Discussion/nuance (3 points)

Esprit critique, nuances apportées : 2 points

Ouverture sur la complexité de la littérature africaine : 1 point

4. Qualité rédactionnelle (2 points)

Respect de la limite de 25 lignes : 0,5 point

Clarté, cohérence, transitions : 1 point

Orthographe et syntaxe : 0,5 point

TOTAL : 20 points